

République française
Département du Tarn

BUREAU CTÉ DE CNES DES MONTS DE LACAUNE ET LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC
Place Général de Gaulle - 81230 LACAUNE

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
à LACAUNE**

Séance du lundi 14 juin 2021

Nombre de membres en exercice : 20 L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze juin, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel VIDAL.

Présents : 13 **Sont présents:** Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Evelyne BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Marie CASARES, Francis CROS, Pierre ESCANDE, Jim RONEZ, Anne-Lise SAUTEREL, Daniel VIDAL

Votants : 13

Secrétaire de séance : **Pouvoirs :**

Suppléés :

Excusés : Max ALLIES, Claude ANINAT, Alain BARTHES, Isabelle CALVET, Jacques CALVET, Michel FARENC, Denis MAFFRE

Absents :

ADMINISTRATION/COMPETENCES

1. Demande de co-financement d'un poste de manager de commerce

Dans la cadre du programme petite ville de demain la banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) offre l'opportunité de solliciter des subventions pour financer un poste de « manager de commerce ».

Ci-après le plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant (en euros)	Recettes	Montant (en euros)
Salaire chargé	33 000,00	Banque des territoires (plafond)	20 000,00
		Autofinancement (CCMLHL)	13 000,00
Total	33 000,00	Total	33 000,00

Il est proposé au Bureau communautaire :

- d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements inscrits au plan de financement prévisionnel
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 13

Pour : 13

FINANCES ET MARCHES

2. Attribution des dossiers de fonds de concours

Les dossiers de fonds de concours ci-dessous présentés par les communes sont complets, les plans de financement prévisionnels sont les suivants :

Communes	Objet	Projet HT	Montant du FDC	Part one	Autres financeurs
Rosis	Numérotation et dénomination des rues	6 858,54 €	3 429,27 €	3 429,27 €	
Calounet	Rénovation église	105 000,00 €	9 339,25 €	30 560,75 €	65 000,00 € DETR, CR, CD
Cambron et Salvargues	Remise en état voirie Grand Rue et Venelle de la Mairie	41 616,00 €	10 808,00 €	10 808,00 €	20 000,00 € Département 34
		Montant des FDC attribués	23 576,52 €		

Il est proposé au Bureau de valider ces plans de financement et d'attribuer les fonds de concours aux communes pour ces dossiers.

Résultat du vote : Adopté

Votants : 13

Pour : 13

3. Renouvellement de la convention relative au fonctionnement des réseaux d'école "Monts de Lacaune" avec le Département du Tarn

Il est rappelé que la Communauté de Communes est membre du Réseau d'Ecoles Rurales des Monts de Lacaune.

Il convient de renouveler la convention avec le Département du Tarn.

Il est proposé au Bureau :

- de renouveler la convention avec le Département du Tarn
- d'établir la contribution de la Communauté de Communes à 30€ par élève
- d'autoriser le Président à signer la convention

Entendu le rapport d'Alain CABROL,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 13

Pour : 13

4. Fonds L'OCCAL

La Communauté de Communes a délibéré pour abonder le fonds L'OCCAL le 24 mai 2020 à hauteur de 24 000 €.

A ce jour les fonds sont épuisés et deux dossiers sont encore à l'instruction dans les services du conseil régional.

Il est proposé :

- d'abonder, à nouveau, le fond L'OCCAL à hauteur de 20 000 € (50% du montant total de la subvention octroyée) afin que ces deux entreprises puissent bénéficier de ce dispositif d'aide.
- d'autoriser le Monsieur le Président à signer les pièces afférentes à cette participation.

Entendu le rapport de Francis CROS,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 13

Pour : 13

RESSOURCES HUMAINES

5. Ouverture d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet

Il est proposé d'ouvrir un poste d'adjoint technique territorial à temps complet.

Entendu le rapport du Président,

Il est demandé au Bureau :

- de valider l'ouverture d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette opération.

Résultat du vote : Adopté

Votants : 13

Pour : 13

TOURISME/CULTURE/PATRIMOINE/COMMUNICATION

6. Choix du cabinet pour la réalisation de l'étude "Définition d'un positionnement touristique et d'une stratégie territoriale de développement touristique"

Une consultation a été lancée le 19 mars 2021 afin de réaliser l'étude précitée. 11 candidats y ont répondu.

Le 17 mai 2021, la commission « politique touristique » de l'Office de Tourisme s'est réunie et a analysé les 11 candidatures. Trois candidats ont été présélectionnés pour être audités.

Le 8 juin 2021, le cabinet MDP consulting a été auditionné en visioconférence.

Le 9 juin 2021, les cabinets AOC Tourisme et JP Lavaill / Mutations Territoriales et Prospective ont été à leur tour auditionnés.

A l'issue de ces auditions, la commission a choisi le cabinet MDP Consulting.

Il est proposé aux membres du Bureau communautaire de retenir le cabinet MDP Consulting pour réaliser l'étude : « Définition d'un positionnement touristique et d'une stratégie territoriale de développement touristique ».

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 13

Pour : 13

7. Approbation du plan de financement et du dépôt de dossier de demande de subvention relatif à l'étude "Définition d'un positionnement touristique et d'une stratégie territoriale de développement touristique"

La Communauté de Communes souhaite bénéficier d'une assistance extérieure afin de réaliser un diagnostic touristique, de faire émerger une identité touristique et de se projeter pour les quinze ans à venir au travers d'un projet ambitieux de développement économique du territoire axé sur le tourisme.

Une consultation a été lancée et a permis de retenir le cabinet d'étude MDP Consulting afin de réaliser cette prestation.

Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention LEADER.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES TTC		RECETTES TTC		
Etude	55 050,00	LEADER	26 424,00	48%
		Autofinancement	28 626,00	52%
Total TTC	55 050,00	Total TTC	55 050,00	100%

Il est demandé aux membres du Bureau :

- d'approuver ce projet et son plan de financement prévisionnel,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements indiqués ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président ou ses délégués à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 13

Pour : 13

MAISON DE RETRAITE ET RESIDENCE SPECIALISEE ST VINCENT DE PAUL

8. Appel à projet Halte répit

Au vu de nouveaux éléments concernant l'offre en direction des personnes âgées vivant au domicile sur le territoire des Monts de Lacaune, la pertinence de répondre à l'appel à projet Halte répit du CD81 est remise en question.

En effet, l'accueil de jour Agoût Montalet va également répondre, en élargissant l'offre à des personnes moins dépendantes.

Il est proposé au Bureau :

- de ne pas répondre à l'appel à projet "Halte répit" du CD81
- de poursuivre les actions menées à destination des personnes âgées vivant au domicile sur le territoire des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc en sollicitant des financements de la part de la CFPPA du Tarn et de l'Hérault

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 13

Pour : 13

9. Questions diverses

**Le Président
Daniel VIDAL**



Monts de Lacaune Montagne
du Haut Languedoc